

# MAIRIE D'AVRESSIEUX

1A Espace Village  
73240 AVRESSIEUX  
04 76 37 05 09  
[com.avressieux@wanadoo.fr](mailto:com.avressieux@wanadoo.fr)

Le 12 septembre 2022

## ARRÊTÉ DE CIRCULATION

**Le Maire de la commune d'AVRESSIEUX (Savoie),**

Vu les articles L 2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la demande présentée par l'entreprise SPIE BATIGNOLLES/FAVIER – 1530 route d'argent – 38510 MORESTEL

Considérant que, pour la réalisation des travaux définis à l'article 1<sup>er</sup> du présent arrêté et assurer la sécurité des usagers, il y a lieu de réglementer la circulation des véhicules,

### ARRÊTE

#### Article 1<sup>er</sup>

Pour permettre les travaux de réfection de voirie Montée du Toudan, la circulation sera réglementée à partir du 19 septembre 2022 et pour une durée de 60 jours. Pendant cette période, en cas de besoins, la circulation sera réglementée et alternée par feux tricolores selon les besoins de l'entreprise.

#### Article 2

La signalisation nécessaire sera mise en place par l'entreprise chargée des travaux.

#### Article 4

Ampliation de cet arrêté sera :

- transmise à l'entreprise, affichée à la Mairie et sur les lieux des travaux (par les soins des entreprises).

*A Avressieux, le 12 septembre 2022*

**Le Maire**  
**Paul REGALLET**

